



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le LAMVA : un apport positif au développement régional

Marieville, le 17 février 2010 – Annoncée en tant que partenaire au projet du lieu d'accueil et de mise en valeur de l'agroalimentaire (LAMVA) à Richelieu le 8 février dernier, la MRC de Rouville souhaite partager son enthousiasme quant à la réalisation de ce projet visant à soutenir le développement régional et offrant une belle visibilité aux entreprises du territoire et de la région.

L'une des forces de la MRC de Rouville est sans contredit l'agroalimentaire, un secteur qui se démarque depuis quelques années, et ce, par différents types d'activités. Par exemple, la collaboration soutenue du CLD au Cœur de la Montérégie et de la Table tourisme dans la mise en place de la campagne de promotion touristique « De la Terre... à votre table », a permis à la MRC de se positionner comme destination agrotouristique de premier plan. Suite à la réussite de cette campagne, les acteurs du milieu ont décidé de mettre en œuvre d'autres actions dans le but de consolider cette force et de continuer sa mise en valeur.

C'est ainsi que les intervenants de la Table tourisme ont proposé le projet du LAMVA au conseil des maires de la MRC. Ces derniers ont donné leur appui au projet étant donné sa portée positive sur l'ensemble du territoire et l'opportunité qu'il offre de développer des partenariats avec différents acteurs. Soulignons que la CRÉ de la Montérégie Est et les MRC du Haut-Richelieu et de la Vallée-du-Richelieu sont favorables au LAMVA et aux principes de collaborer lors de la mise en opération du lieu d'accueil et de mise en valeur de l'agroalimentaire.

« Le LAMVA possède un attrait particulier pour les acteurs visant le développement régional et il s'agit d'une belle continuité des efforts de promotion entrepris au cours des dernières années. D'ailleurs, lorsque ce dossier a été soumis au conseil des maires de la MRC de Rouville, ceux-ci ont reconnu les apports positifs que ce projet offre à l'ensemble du territoire. Donc, pour soutenir et appuyer la volonté du milieu de se doter d'outils permettant de mettre en valeur notre région et nos produits touristiques, la MRC a appuyé le projet et a décidé de nommer un comité d'implantation et de financement afin d'assurer la faisabilité technique et financière du LAMVA. Cette initiative indique bien l'intérêt de la MRC de voir se réaliser ce beau projet, et ce, dès le départ » précise M. Picotte, préfet de la MRC de Rouville.

Une séance d'information sur le sujet du LAMVA est prévue le 25 février dès 19 h au gymnase de l'École Curé Martel de Richelieu. Cette soirée a pour objectif d'informer et d'échanger avec les Richelois sur les différentes étapes de mise en œuvre du projet et sur la collaboration des différents partenaires. Étant impliquée financièrement dans la construction de ce projet, la MRC de Rouville sera représentée par son préfet, M. Michel Picotte, lors de cette séance.

Rappelons que le territoire de la MRC de Rouville comprend les villes de Marieville, Richelieu et Saint-Césaire et les municipalités de l'Ange-Gardien, Rougemont, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Saint-Mathias-sur-Richelieu et Saint-Paul-d'Abbotsford.

-30-

Source : Anick Drouin
Agente de communication
MRC de Rouville
450 460-0202 poste 228
adrouin@coeurmonteregie.qc.ca